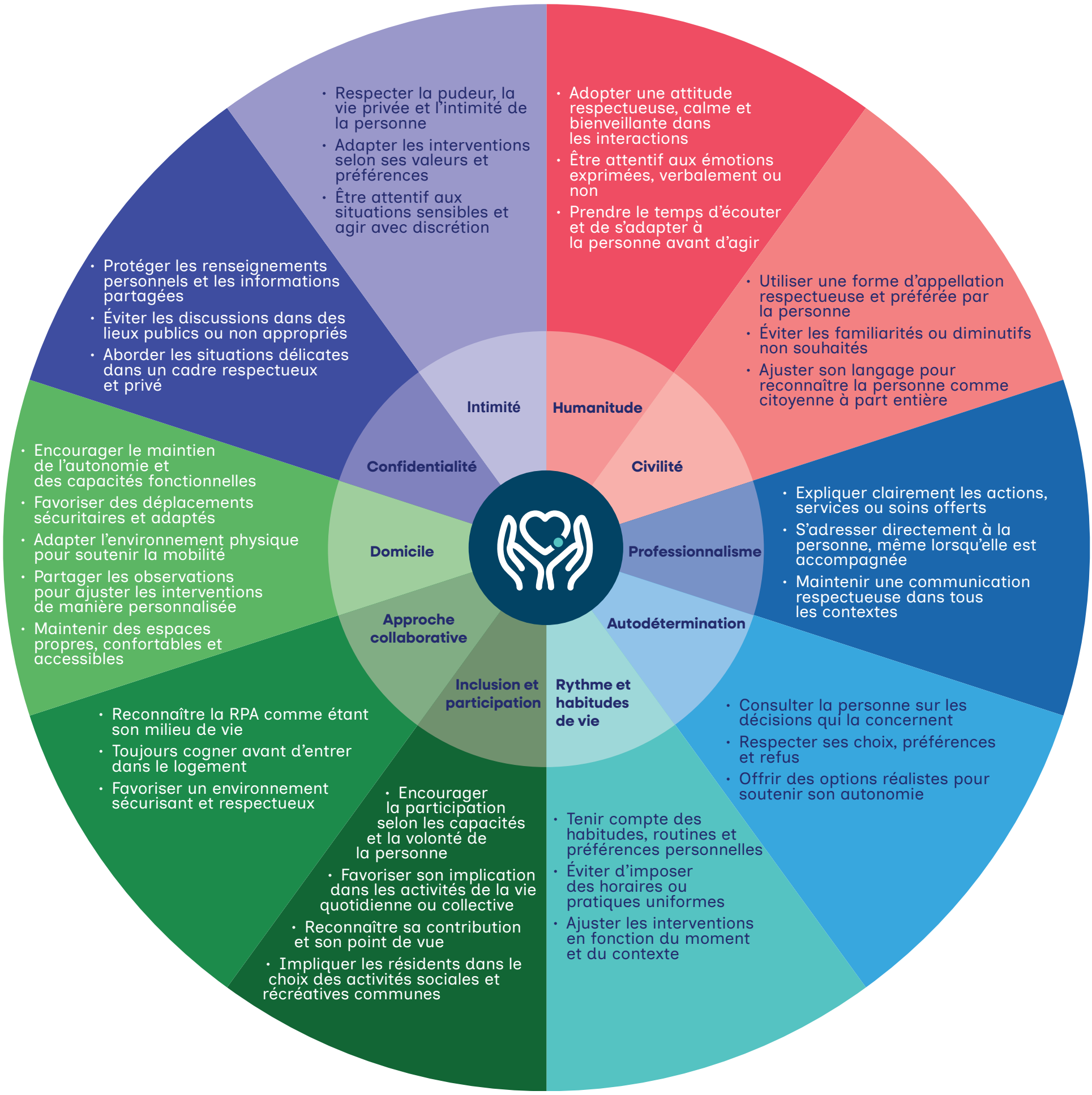
Roue de la bientraitance - résidences privées pour aînés (RPA)



Document inspiré de la Roue de l'approche relationnelle, produit dans le cadre du projet « Façonnons la bientraitance en RPA » avec le Centre collégial d'expertise en gérontologie du CÉGEP de Drummondville

Façonnons la bientraitance en RPA

Santé Québec

Les dix thèmes de la roue de l'approche relationnelle dans les six principes de la bientraitance.

Intimité (principe 1 : savoir-être et savoir-faire bientraitants)

Situation : Une préposée aide M^me^ Tremblay à faire sa toilette.

Approche adaptée :

- Fermer la porte et les rideaux avant de commencer.
- Couvrir les parties du corps non soignées.
- Demander à M^me^ Tremblay si elle préfère que sa fille soit présente ou non pendant le soin.

Messages clés : Respect de la pudeur, de la vie privée et des préférences de la personne.

Humanitude (principe 1 : savoir-être et savoir-faire bientraitants)

Situation : M. Gagnon, atteint d'un trouble neurocognitif, refuse de prendre son repas.

- Se placer à sa hauteur.
- Établir un contact visuel.
- Utiliser une voix calme et rassurante.
- Chercher à comprendre la raison du refus avant d'insister.

Messages clés : Écoute, bienveillance et adaptation à l'état émotionnel de la personne.

Civilité (principe 2 : respect et reconnaissance de la personne)

Situation : Une intervenante rencontre une nouvelle résidente lors de son admission à la RPA.

Approche adaptée :

- Demander : « Comment aimez-vous être appelée ? M^me^ Bouchard ou Louise ? ».
- Utiliser l'appellation choisie.
- Éviter les termes comme « ma petite madame » ou « ma belle ».

Messages clés : Reconnaissance de la dignité et de l'identité de la personne.

Professionnalisme (principe 2 : agir de façon appropriée)

Situation : Une infirmière doit effectuer une évaluation clinique à la suite d'une chute.

Approche adaptée :

- Expliquer pourquoi l'évaluation est requise.
- Décrire chaque étape avant de la réaliser.
- S'assurer que la résidente comprend et peut poser des questions.

Message clé : Communication claire, transparente et respectueuse.

Autodétermination (principe 3 : pouvoir d'agir)

Situation : M^me^ Leblanc refuse une activité de groupe.

Approche adaptée :

- Respecter son choix.
- Explorer avec elle d'autres activités qui correspondent davantage à ses intérêts.
- Ne pas la culpabiliser ni la forcer.

Messages clés : Respect du pouvoir décisionnel et de l'autonomie de la résidente.

Rythme et habitudes de vie (principe 2 : adaptation à la personne)

Situation : M^me^ Caron fait une sieste tous les jours après le dîner depuis plusieurs années.

Approche adaptée :

- Éviter de la réveiller pour une activité récréative non essentielle.
- Adapter la planification des soins autour de cette période de repos.

Message clé : Les habitudes de repos sont importantes pour le bien-être physique et psychologique.

Inclusion et participation (principe 5 : inclusion et implication sociale)

Situation : La résidence planifie les activités du mois.

Approche adaptée :

- Consulter les résidents lors du comité des résidents.
- Leur proposer de choisir certaines activités.
- Tenir compte de leurs suggestions dans la programmation.

Message clé : Implication active des résidents dans la vie de leur milieu.

Approche collaborative (principe 6 : conditions favorables)

Situation : Une résidente présente une diminution de sa mobilité.

Approche adaptée :

- La RPA, la famille, le physiothérapeute, l'équipe du soutien à domicile et l'infirmière de liaison échangent leurs observations.
- Élaborer ensemble un plan pour maintenir son autonomie.

Messages clés : Partage des responsabilités et cohérence des interventions.

Domicile (principe 4 : respect de l'espace de vie)

Situation : Une préposée remarque que le logement de M. Dubois est très encombré.

Approche adaptée :

- Ne pas déplacer ou jeter des objets sans son accord.
- Discuter avec lui des préoccupations de sécurité.
- Chercher avec lui des solutions qui respectent ses choix et son environnement de vie.

Message clé : Même si la personne habite en RPA, son logement demeure son domicile.

Confidentialité (principe 4 : protection et sécurité)

Situation : Une résidente reçoit un nouveau diagnostic.

Approche adaptée :

- Discuter de la situation dans un bureau fermé.
- Ne jamais parler de son dossier dans le corridor ou la salle à manger.
- Obtenir son consentement avant de partager l'information à ses proches.

Messages clés : Protection des renseignements personnels et respect du consentement.

Façonnons la bientraitance en RPA

Santé Québec